

CHARTRE D'ENGAGEMENT ECO-RESPONSABLE DES MANIFESTATIONS

La ville d'Aix-en-Provence s'engage dans une démarche de développement durable dont elle fait sa priorité. Elle a reçu en décembre 2019 le label « Territoire durable, une COP d'avance », en reconnaissance de ses actions et programmes déjà menés, mais entend bien s'inscrire dans une stratégie d'amélioration continue et de partenariats accrus entre collectivités, associations et citoyens, pour trouver des solutions aux grands défis écologiques, environnementaux et climatiques auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées.

Dans cette perspective, elle invite l'ensemble de ses partenaires à se mobiliser en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement.

Au travers des enjeux de développement durable, l'objectif est d'apprendre à mieux vivre ensemble, en prenant conscience que les ressources naturelles sont des biens communs de l'humanité qu'il faut préserver et transmettre.

Le dynamisme et la diversité aixois se nourrissent de la présence, tout au long de l'année, d'une pluralité de manifestations et d'événements, qu'ils soient à caractère sportif, culturel, festif, social, économique... Aix-en-Provence est une ville ouverte, qui encourage les échanges et les rencontres.

Aix-en-Provence est également une ville soucieuse de lutter concrètement contre le dérèglement climatique et s'engage résolument à l'échelle de son territoire à développer solutions concrètes et quotidiennes visant à réduire l'empreinte écologique des activités et à mieux préserver les ressources. C'est pourquoi elle incite les concepteurs et organisateurs d'événements à développer des pratiques les plus respectueuses du public et de son environnement, et les invite à suivre les recommandations d'une charte dont l'objectif est de limiter l'impact environnemental et comportemental des événements organisés, pour améliorer leur insertion dans l'environnement local.

Cette charte s'applique à chaque étape de l'événement depuis sa conception, son exploitation, jusqu'à son démontage.



POURQUOI SIGNER CETTE CHARTE

- 1/ Pour réduire l'impact global environnemental et réduire certains coûts (limitation des déchets générés, etc.).
- 2/ pour labéliser votre événement et apposer le logo « Aix, c'est dans ma nature », et pour apposer le logo et utiliser la charte graphique « Un événement labélisé Aix-en-Provence Durable » sur vos supports de communication (affiches, flyers, etc.), permettant de valoriser l'événement,
- 3/ Pour communiquer sur vos engagements auprès de la presse locale et du public lors de l'événement,
- 4/ Pour bénéficier de la communication de la Ville d'Aix-en-Provence, via la publication de la liste des éco-événements sur son site internet et/ou ses publications écrites ou en ligne (aixenprovence.fr, réseaux sociaux, etc.),
- 5/ Pour valoriser votre image, dynamiser vos équipes (projet porteur de sens), développer de nouveaux partenariats, fidéliser et attirer de nouveaux participants.

COMMENT ?

En signant la Charte « Aix, c'est dans ma nature » ci-après, afin d'acter votre engagement. Elle vous sera remise à chaque demande d'organisation d'événement. Vous devrez l'envoyer un mois avant l'événement par courriel ou par courrier adressé à :

**Direction de l'événementiel
Hôtel de Ville,
13616 Aix-en-Provence cedex 1
ou
evenementiel@mairie-aixenprovence.fr**

Une procédure d'évaluation sera mise en oeuvre pour constater l'application des objectifs lors de l'événement ou à posteriori.

L'année 2021 sera une année d'application progressive de la charte afin de sensibiliser les organisateurs et le public, chaque organisateur devra s'engager sur au moins 6 actions parmi la liste des 7 objectifs. Les années suivantes le nombre d'actions devra évoluer à la hausse pour atteindre à minima 50% de la liste.



CHARTRE D'ENGAGEMENT « Aix, c'est dans ma nature » Pour l'organisation d'événements éco-responsables

Titre, date et description de l'événement :

Manifestation :
festive
sportive
artistique
culturelle
autre, précisez :
(cochez l'item correspondant)

Nom et mail de la structure organisatrice / porteur de projet :

Nom, fonction du responsable / organisateur :

PAR LA SIGNATURE DE CETTE CHARTE :

Nous nous engageons à intégrer une démarche de Développement Durable dans la préparation, l'organisation, le déroulement et le suivi de notre événement, et à mobiliser notre public et nos partenaires.

Nous nous attachons particulièrement aux finalités suivantes :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Fait le / / A

Cachet et Signature :



Les 7 objectifs de la charte



Objectif 1 Mettre en place des moyens de communication éco-responsables

La communication est l'un des vecteurs de réussite d'un événement, permettant de le faire connaître et surtout de le valoriser. Néanmoins, elle est tout aussi éphémère que l'événement et doit être soumise à des mesures pour réduire son empreinte écologique. Dématérialiser et repenser les moyens de communication afin de réduire l'utilisation de papier et recourir à des matériaux plus respectueux de l'environnement est un prérequis pour aller au bout de la démarche écoresponsable.

Je limite le nombre et la taille des supports papiers

Je privilégie la communication électronique

Je choisis un papier éco-labellisé et/ou recyclé

Je limite les impacts liés à l'impression (recto-verso, noir et blanc, encres végétales...)

J'évite la gadgeterie ou privilégie les objets utiles et réutilisables

J'indique sur les flyers et les affiches que l'événement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement.

Je prévois une billetterie dématérialisée

Je prévois des points d'information sur l'environnement sur le site de l'événement





Objectif 2 Réduire, trier et revaloriser les déchets

Plus de 10 millions de tonnes de déchets sont déversées dans l'océan chaque année, dont 80% sont d'origine terrestre. La grande majorité de ces déchets est constituée de plastiques issus de nos modes de consommation non responsables et nomades : mégots, sacs en plastique, bouteilles plastique et leur bouchon, emballages alimentaires, etc. Autant d'objets en plastique à usage unique qu'il est nécessaire de réduire à la source en les supprimant de nos événements au profit d'alternatives réutilisables et durables. La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible.

Je privilégie la vaisselle et les gobelets lavables et réutilisables

J'évite les produits suremballés et les contenants individuels (type canettes)

Je mets en place un tri sélectif (cartons, plastiques...)

Je prévois un système de compostage

J'installe des toilettes sèches

Je distribue de l'eau du robinet en carafe





Objectif 3

Respect du site, de ses habitants, de son environnement

Etre éco-responsable c'est prendre en compte l'éco-système dans lequel on développe sa manifestation, il est donc primordial de prendre en compte la faune et la flore et de la protéger, de limiter les nuisances de tout ordre. Enfin il est indispensable de prendre en compte le voisinage pour une meilleure acceptation de la manifestation.

Je préserve la faune, la flore, les paysages et le patrimoine

Je limite les nuisances, bruits et odeurs

Je sensibilise, contrôle et lutte contre les dégradations

Je remets en état le site à la fin de l'événement

J'informe de la tenue de la manifestation les proches riverains, et pourquoi pas je les invite à participer





Objectif 4 Transport et énergie

Le transport, par la combustion de carburant fossile, émet des particules fines et des gaz à effet de serre, qui contribuent directement à la pollution de l'air et au dérèglement climatique. Ces émissions, notamment de CO₂, participent principalement à l'augmentation de la température et à l'acidification de l'océan. En ayant recours à des moyens de déplacement doux, que ce soit pour les personnes et les marchandises, l'organisateur de l'événement agit en faveur de l'empreinte carbone causée par les transports. Il améliore aussi l'environnement sonore de l'événement et le confort des riverains.

Je privilégie un lieu facilement accessible en transport collectif, à vélo ou à pied

J'incite au covoiturage, au transport collectif et modes doux (tarification préférentielle, mise en place de navettes...)

J'utilise des appareils économes en eau et énergie

J'organise le stationnement pour avantager les transports collectifs et éviter le stationnement sauvage

Je prévois des parkings sécurisés pour les vélos





Objectif 5 Optimiser ses achats

Les achats dans quelques domaines que ce soit doivent prendre en compte la donnée écologique, afin de limiter la pollution des sols et de l'eau par les pesticides, la production des déchets, l'émission de CO₂, il est essentiel d'adopter une démarche d'achat raisonnée, locale et responsable. La réutilisation des matériaux participe directement à l'économie circulaire, répondant aux enjeux d'économie de ressource, de durabilité et de réduction de l'empreinte carbone. Les événements sont par nature temporaires mais ils peuvent également se renouveler, leur installation produit ainsi beaucoup de déchets qui pourraient être réutilisés et compensés par le réemploi des matériaux.

J'utilise des matériaux de récupération et/ou réutilisables

Je prends en compte la qualité environnementale des équipements utilisés

Je privilégie l'achat local

Je propose des denrées de saison, issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable

Je donne les produits comestibles restants (non conditionnés, sans rupture de la chaîne du froid)
à des associations pour redistribution





Objectif 6 Intégration de tous les publics et sensibilisation

Les manifestations sont des temps privilégiés de partage autour de valeurs communes. Mais certains publics peuvent être exclus de ces moments-là à cause d'un handicap (déficient visuel, auditif, personne en fauteuil...), d'un âge avancé, d'une situation précaire.

Il convient lors de l'organisation d'événementiels de permettre, à tous, de participer, agissant ainsi en faveur de la mixité sociale, incitant de ce fait toutes les personnes à venir s'ouvrir à la culture, au sport, etc.

J'implique les habitants, notamment les personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale en tant que participant et/ou co-organisateur

Je mobilise les partenaires locaux et les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Je rends le lieu de l'évènement accessible à tous

Je favorise l'intergénérationnel

Je sensibilise le public, les intervenants et les partenaires au Développement Durable





Objectif 7

Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement

Le bilan environnemental de l'événement devra être établi, afin d'identifier les postes d'émission susceptibles d'être réduits et de proposer, pour les événements les plus importants, des mesures de compensation. Les actions de compensation seront à réaliser sur Aix-en-Provence : arbres à planter, murs, clôtures et terrasses à végétaliser, équipements d'énergies renouvelables à installer ou isolation thermique.

En amont de ma manifestation je produis un auto diagnostic environnemental

Je fais mesurer le bilan carbone de l'événement par un organisme indépendant et certifié puis communiquer son résultat au public

J' affiche un historique des bilans carbone pour valoriser la progression de la démarche écoresponsable

Je produis un bilan environnemental selon une méthode proposée



RESSOURCES COMPLEMENTAIRES POUR VOUS AIDER DANS VOTRE DEMARCHE

Le logiciel ADERE (Auto-diagnostic environnemental pour les responsables d'événements)

Au niveau national, ce logiciel a été conçu et développé pour réaliser des autodiagnostic de manifestations, par le « Collectif pour des événements écoresponsables » qui comprend notamment l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Fondation Nicolas Hulot.

- www.evenementresponsable.org

Le site de l'ADEME

Informations et documents pour améliorer les performances et la durabilité de vos manifestations, tout en développant votre image positive et en impliquant l'ensemble de vos parties prenantes.

- Volet éco-événements sous : www.communication-responsable.ademe.fr
- Affiche « Eco-événement : et si on concevait autrement nos événements ? » : www.eco-communication.ademe.fr/sites/default/files/vignette-poster-eco-evenement.jpg

Manifestations sportives, Agenda 21 du sport français :

- http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf

Sites complémentaires :

- Ministère de l'écologie et du développement durable : www.ecologie.gouv.fr
- Collectif « Eco-événement » : www.eco-evenement.org
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement : <https://cpie-paysdaix.com/>

Les partenaires locaux :

- Le collectif COFEES (collectif des festivals écoresponsable et solidaire en région sud): <https://cofees.udcm.net/>
- La métropole au titre de sa compétence déchets : <https://www.ampmetropole.fr/reduire-trier-collecter-traiter-le-cercle-vertueux>
- La Direction Développement Durable et Stratégies de la Ville d'Aix-en-Provence tel : 04 88 71 83 43

